

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>18</i>
<i>Représentés :</i>	<i>3</i>
<i>Absents :</i>	<i>2</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>21</i>

Séance publique du 10 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 28 avril, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Sandrine AUBRY, Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT ;
M. Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

M. Yoan ENCAUSSE représenté par Mme Sylvie LOPEZ
M. Jean GARGUILLO représenté par Mme Huguette THERON-CANUT
M. Pierre MALGOUYRES représenté par M. Pascal PRINGAULT

Absents :

Mme Karine MINIC
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : Mme Francine TEISSIER

Délibération n° DL20230502	Programmation culturelle - demande subvention Région Occitanie
---------------------------------------	---

Mme Ghislaine CRAYSSAC, rapporteur, rappelle que dans le cadre de la programmation culturelle 2023, la commission « Vie associative et Culturelle » a sélectionné Ad Libitum Song, représenté par Jean-Marie ALSINA, artiste et producteur du spectacle « NOUGARO via ALSINA ».

Dans le cadre de sa politique de soutien au spectacle vivant, la Région Occitanie met en place un système d'aide à la diffusion qui permet aux collectivités d'obtenir un soutien à la programmation de spectacles présentés par des équipes artistiques régionales.

Nous pouvons être bénéficiaire de cette aide à hauteur de 40% maximum du cachet.

Le budget prévisionnel du spectacle « NOUGARO via ALSINA » est le suivant :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Cachet spectacle	2 500 €	Subvention Région	1 000 €
8 repas à 12,5€	100 €	BILLETTERIE	
		Entrées enfants (2€)	20 €
		Entrées adultes (8€)	640 €
		Autofinancement	940 €
TOTAL DEPENSES	2 600 €	TOTAL RECETTES	2 600 €

Ouï l'exposé de Madame Chislaine CRAYSSAC, rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le spectacle « NOUGARO via ALSINA » ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à solliciter les aides auprès de la Région Occitanie.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



La secrétaire de séance,
Francine TEISSIER

